



VICTIME D'ABUS SEXUELS EN ÉGLISE ?

OSONS EN PARLER !

PLUSIEURS STRUCTURES SONT LÀ POUR VOUS ÉCOUTER,
VOUS SOUTENIR ET VOUS ORIENTER SELON VOS BESOINS :

RECEVOIR UN SOUTIEN AUPRÈS D'UNE ASSOCIATION DE VICTIMES

Le Groupe SAPEC (Soutien aux Personnes Abusées dans une Relation d'Autorité en Eglise) est une association de bénévoles qui vous écoute, vous et vos proches, vous soutient et vous aide à trouver les bonnes ressources. Indépendant de l'Église, le groupe vous accompagne selon vos besoins.

www.groupe-sapec.ch, contact@groupe-sapec.ch, [079 918 16 69](tel:0799181669)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU SEIN DE L'ÉGLISE

La Commission diocésaine ASCE (Abus sexuels en contexte ecclésial), composée de spécialistes reconnus pour leurs compétences professionnelles (médecins, psychologues, juristes) vous écoute de manière indépendante et neutre.

M. Claude Bumann, claud.bumann@proton.me, [079 446 32 48](tel:0794463248)

OBTENIR UNE RÉPARATION VIA UNE STRUCTURE NEUTRE

La CECAR (Commission Ecoute Conciliation Arbitrage Réparation) est une fondation neutre et indépendante ; elle offre aux personnes victimes d'abus sexuels un lieu d'écoute, d'échange, de recherche d'une conciliation avec l'abuseur et les accompagne dans leurs requêtes pour qu'elles obtiennent réparation (y compris financière).

www.cecar.ch, [077 409 42 62](tel:0774094262)

SIGNALER DES VIOLENCES À UNE STRUCTURE CIVILE

Les Centres LAVI, formés aux spécificités des abus en contexte ecclésial, vous écoutent, vous accompagnent et vous soutiennent dans toute démarche notamment judiciaire ou administrative liée à des violences.

[027 607 31 00](tel:0276073100)

Tout cas d'abus sexuel doit être signalé/dénoncé à la police ou justice civile.